

## Commission permanente du 20 mars 2025 : Les délibérations du conseil départemental de Loir-et-Cher

Réunis ce jeudi 20 mars en commission permanente au sein de la Cité du numérique, les élus du conseil départemental de Loir-et-Cher ont notamment voté l'attribution de plusieurs subventions s'inscrivant dans le cadre du plan « Le 41 en bonne santé », de l'inclusion au numérique, du soutien aux communes ou encore de la culture.

### Plan « Le 41 en bonne santé »

Relativement à la bourse départementale d'études et de l'allocation départementale de stage en faveur des internes en médecine générale et des étudiants paramédicaux, deux bourses d'études d'un montant total de 11 000 € ont été attribuées à une élève infirmière et une étudiante en médecine générale. Onze allocations de stage à des internes en médecine générale, d'une valeur de 16 000 €, ont également été octroyées.

Afin de répondre aux besoins croissants des étudiants médicaux et paramédicaux en recherche de logement dans le cadre de leur stage dans le Loir-et-Cher, trois subventions au titre du fonds d'intervention et de promotion de la santé (FIPS) ont été allouées au CIAS du Blaisois (9 000 € pour 2025 et 9 360 € pour 2026), à l'association MAJO de Romorantin-Lanthenay (5 688 € pour 2025 et 5 976 € pour 2026) ainsi qu'à l'association Habitat jeunes Ô cœur de Vendôme (8 064 € pour 2025 et 2026). Le CIAS du Blaisois bénéficiera par ailleurs d'un troisième logement.

Dans le cadre de l'aide à une première installation de professionnels de santé libéraux, une subvention de 3 709 € a été accordée à un médecin généraliste installé à la maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Georges-sur-Cher.

### Inclusion numérique

Dans le domaine de l'inclusion numérique, le conseil départemental a voté la signature de deux conventions. La première, s'inscrivant dans la feuille de route France Numérique Ensemble, permettra de bénéficier d'une subvention de 40 000 € via l'appel à projet 2024 État-Région « Inclusion et médiation numérique pour toutes et tous » pour la période 2025-2027, et de développer des actions destinées aux parents et aux enfants. La seconde, signée avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), permettra au département de Loir-et-Cher de bénéficier de 61 700 € de subventions (11 700 € pour la création d'un fond favorisant l'inclusion numérique, 30 000 € pour le soutien aux filières locales de reconditionnement et de recyclage du matériel informatique et 20 000 € pour le financement des formations aidants numériques/aidants).

### Sécurité civile

Une subvention de 5 000 € a été votée pour améliorer le centre opérationnel et de renseignement de la gendarmerie (CORG) de Loir-et-Cher, qui utilise un réseau de vidéo-protection pour lutter contre la délinquance, en particulier aux abords des collèges. 1 000 € ont également été accordés dans le cadre de la journée portes ouvertes de la gendarmerie.



## Soutien aux communes

Six opérations portées par des collectivités et établissements publics seront soutenues par le conseil départemental grâce à une enveloppe totale de 599 100 € s'inscrivant dans le cadre de la dotation départementale d'aménagement durable (DDAD) pour 2025. C'est notamment le cas de l'interconnexion de sécurisation de l'adduction d'eau potable de Saint-Aignan-sur-Cher depuis Noyers-sur-Cher, qui sera financée par le département à hauteur de 408 200 €.

Le conseil départemental a également voté le subventionnement de trente-neuf autres opérations au titre de la dotation départementale de solidarité rurale (DDSR). 864 990 € seront ainsi versés, dont 50 000 € à la commune de Valaire pour l'aménagement paysager et sécurisation des entrées de village et traversée de bourg, ou encore 50 000 € à la commune de Saint-Anne pour la restructuration, l'accessibilité et la sécurisation de la voirie.

## Travaux

Le GIP RECIA coordonne un projet d'orthophotographie (photographie aérienne régionale haute résolution) qui répond aux besoins réglementaires pour les déclarations de travaux. Ce projet mutualise les coûts entre partenaires, dont le département de Loir-et-Cher qui y a adhéré en 2020, avec le SIDELC, le SMO Val de Loire numérique et d'autres acteurs locaux. Sur un budget total de 350 000 €, le département contribuera à hauteur de 175 000 €. Deux campagnes aériennes sont prévues en 2025 et 2026, couvrant progressivement l'ensemble du territoire, avec livraison des données en 2026-2027.

## Éducation et jeunesse

Dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse, 29 613 € ont été attribués au collège Augustin Thierry pour l'achat d'équipement informatique et 13 500 € seront versés à l'association Zup de Co pour la poursuite de ses actions de tutorat scolaire au sein des collèges Michel Bégon et François Rabelais de Blois, situés en réseau d'éducation prioritaire. Enfin, une aide de 32 718 € a été attribuée à douze collèges du département dans le cadre du projet de parrainage d'un environnements naturels sensibles (ENS) par établissement.

## Culture

Concernant la politique culturelle, le conseil départemental a notamment voté l'attribution de six subventions d'un montant global de 267 376 € pour la sauvegarde du patrimoine immobilier, et de quatre subventions d'un total de 16 952 € pour le soutien aux lieux culturels. Vingt-deux subventions ont également été attribuées en aide aux festivals à hauteur de 188 825 €.

## Sport et activités de nature

Dans le cadre de sa politique sportive, le conseil départemental a attribué plusieurs subventions relatives à l'organisation d'événements sportifs ainsi qu'à l'acquisition de matériel pour 59 611 €. Vingt associations sportives recevront ainsi des subventions d'un montant total de 37 335 € pour des manifestations se déroulant de juillet à décembre 2024, ainsi que quelques événements du premier semestre. Deux autres recevront 1 630 € pour l'acquisition de gros matériels sportifs. Le comité départemental de la randonnée pédestre recevra quant à lui 15 200 € pour son fonctionnement en 2025, formalisé par une convention. Enfin, 20 000 € ont également été attribués à l'Office national des forêts pour entretenir et sécuriser les parcours de randonnée en forêts domaniales.